



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 120 177,44 EUROS
SIEGE SOCIAL : 38 AVENUE DES FRERES MONTGOLFIER – 69680 CHASSIEU

523 877 215 RCS LYON

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2018

SOMMAIRE

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	3
2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2018	4
3. COMPTES SEMESTRIELS CONDENSES ETABLIS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2018	10
4. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES CLOS LE 30 JUIN 2018 ETABLIS EN NORMES IFRS TELLES QU'ADOPTÉES DANS L'UNION EUROPEENNE	37

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1 Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Fabrice PLASSON, Président Directeur Général d'Amoéba.

1.2 Attestation de la personne responsable

(Art. 222-4 3° du Règlement Général de l'AMF)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice».

Chassieu, le 21 septembre 2018,

Monsieur Fabrice PLASSON, Président Directeur Général d'Amoéba.

2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2018

2.1 Faits marquants du 1er semestre 2018

- Process de demande d'autorisation de mise sur le marché en Europe fortement impacté par la recommandation de non- approbation de la substance active par le Comité des Produits Biocides.
 - Communiqué de presse du 23 janvier 2018 : la société informe de la tenue du second groupe de travail européen dans le cadre de la revue collective du dossier réglementaire pour l'évaluation de la substance active du biocide Bioméba.
 - Communiqué de presse du 5 avril 2018 : la société confirme la réception du rapport d'évaluation du groupe de travail sur les microorganismes ainsi que l'ébauche de l'opinion du Comité des Produits Biocides (CPB).
 - Communiqué de presse du 26 avril 2018 : La société informe de l'adoption par le CPB de la non-approbation de la substance active. Cette opinion devra être confirmée par la Commission Européenne à travers un règlement d'exécution attendu courant du quatrième trimestre 2018.
 - Communiqué de presse du 5 juin 2018 : la société annonce la publication de l'opinion du CPB sur le site web de l'Agence Européenne des Produits Chimiques.

- Poursuite des travaux de recherche et développement en Europe et en Amérique du Nord sur les applications de biocontrôle phytosanitaire et sur les tours aéroréfrigérantes.
 - Communiqué de presse du 4 mai 2018 : Amoéba annonce des résultats d'efficacité de plus de 90% lors des premiers essais en serre effectués avec le micro-organisme *Willarta C2c maky* en tant qu'agent de biocontrôle pour la prévention du mildiou sur la vigne.
 - Communiqué de presse du 11 juillet 2018 : la société annonce les résultats positifs d'efficacité sur le premier test industriel réalisé aux Etats Unis.

- Annonce d'un projet de restructuration afin d'assurer la continuité d'exploitation de la société sur les 12 prochains mois (communiqué de presse du 25 mai 2018). La société a été contrainte de prendre cette décision de restructuration notamment pour renforcer ses travaux de recherche sur les nouvelles applications comme le biocontrôle phytosanitaire pour la protection des plantes et pour poursuivre ses efforts de développement aux Etats-Unis dans le traitement de l'eau. Dans le cadre de ce projet de restructuration, Amoéba a déposé auprès de la DIRRECTE un plan de licenciement économique qui porterait sur la suppression de 24 postes sur le site de Lyon Chassieu, sur la période de juin à décembre 2018. Le coût s'établit au 30 juin 2018 à 490 K€, comptabilisé en autres charges et produits non opérationnels.

2.2. Présentation des comptes semestriels

2.2.1. Activité du semestre

L'activité de la Société au cours du 1^o semestre 2018 s'est organisée autour de 3 axes prioritaires :

- la poursuite du développement commercial aux Etats Unis avec la mise en place et le suivi de nouveaux tests sur des sites industriels et tertiaires en collaboration avec nos partenaires distributeurs,
- le suivi du process réglementaire en Europe et aux Etats Unis,
- le développement de la nouvelle application biocontrôle phytosanitaire avec notamment la réalisation de nouveaux tests en serre et la recherche de futurs partenaires commerciaux.

2.2.2. Résultats

Le résultat opérationnel du Groupe au 30 juin 2018 s'établit à -3 228 K€ et est conforme aux anticipations du Groupe.

Le chiffre d'affaires s'élève à 62 K€ au 30 juin 2018 contre 75 K€ au 30 juin 2017. Il est constitué principalement de la quote-part semestrielle de la redevance Aquaprox.

Les frais de déploiement industriel sont en hausse par rapport à l'année précédente (916 K€ contre 314 K€) suite à la réaffectation des amortissements initialement passés en administration et aux provisions sur stocks.

Les dépenses de Recherche et Développement nettes de subventions sont en diminution par rapport au premier semestre 2017 (820 K€ versus 1 123 K€) ainsi que les frais de marketing et ventes (298 K€ contre 473 K€).

Les frais généraux et administratifs s'établissent au 30 juin 2018 à 1 257 K€ et restent sensiblement identiques à l'année précédente (1 310 K€).

Au 30 juin 2018, des charges non opérationnelles ont été constatées pour un montant de 691 K€ et sont constituées des charges de restructuration de la société.

Le résultat financier comprend principalement des charges d'intérêts liés aux emprunts bancaires (534 K€) et aux pertes de change (46 K€).

2.2.3. Trésorerie

La trésorerie de la Société au 30 juin 2018 s'élève à 6 290 K€ contre 10 239 K€ au 31 décembre 2017.

La baisse de la trésorerie s'explique par :

- Des flux de trésorerie d'exploitation de 3 094 -K€ ;
- Des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements de -407 K€ et liés principalement à la fin des travaux sur la halle technique du site de Lyon-Chassieu ;
- Des flux de trésorerie liés aux opérations de financement de 446 K€, composés principalement du remboursement d'avances remboursables et d'emprunts bancaires.

La trésorerie disponible au 30 juin 2018 (i.e., 6 291 K€) permettra à la Société de poursuivre ses activités jusqu'au mois d'août 2019. La préparation de l'émission d'OCA (cf note 1.3 Evènements post clôture) et le produit net cette émission, soit environ 6 millions d'euros, constitue la solution privilégiée par le Groupe pour financer la poursuite de ses activités nécessaires à son développement et faire face à l'insuffisance de son fonds de roulement net au cours des douze prochains mois.

Dans l'éventualité où ce financement ne serait pas obtenu, la Société entend poursuivre sa recherche de financement y compris, le cas échéant, dans le cadre d'un placement privé afin d'assurer sa continuité d'exploitation.

Afin de couvrir les besoins postérieurs et en vue de réaliser ses divers projets (poursuite des tests aux Etats Unis, développement de la recherche sur de nouvelles applications...), le Conseil d'Administration a d'ores et déjà pris des mesures pour assurer le financement nécessaire à son développement :

- recherche de nouveaux financements en Europe et aux Etats Unis,
- recherche de nouveaux accords de partenariat relatifs à la distribution de la solution biologique développée par Amoéba,
- développement de nouvelles applications.

2.3. Evolution et perspectives

Dans l'attente de l'obtention de l'autorisation de son produit aux Etats- Unis, la Société prévoit de poursuivre sur le second semestre 2018 les tests industriels sur le continent nord-américain et de soutenir notamment ses activités de recherche et développement sur sa nouvelle application phytosanitaire pour la prévention des maladies des plantes.

A moyen terme, la société envisage les étapes de développement de ses différentes applications selon le calendrier suivant :

APPLICATION	ZONE	CIBLE	ETAPES	TIMING				
				Avant 2018	2018	2019	2020	2021
BIOCIDE	Europe	Prévention de la croissance des légionelles dans les systèmes d'eaux industrielles	Preuve de concept / Développement					
			Soumission dossier	03/2014				
			Evaluation dossier réglementaire	03/2014 à 04/2018				
			Décision autorité		T4 2018			
			Démarrage commercialisation					(*)
	USA	Prévention de la croissance du biofilm et de la flore bactérienne dans les tours aéroréfrigérantes	Preuve de concept / Développement					
			Soumission dossier	08/2017				
			Evaluation dossier réglementaire	08/2017 à 12/2018				
			Décision autorité			T1 2019		
	Canada	Prévention de la croissance des légionelles dans les systèmes d'eaux industrielles	Démarrage commercialisation					
			Preuve de concept / Développement					
			Soumission dossier		T4 2018			
			Evaluation dossier réglementaire					
			Décision autorité				T4 2020	
			Démarrage commercialisation					T1 2021 (*)
PHYTO-SANITAIRE	Europe	Prévention du mildiou de la vigne (autres maladies des plantes / couple culture / pathogènes en cours de recherche)	Preuve de concept / Développement					
			Soumission dossier					
			Evaluation dossier réglementaire					
			Décision autorité					
	USA	Prévention du mildiou de la vigne (autres maladies des plantes / couple culture / pathogènes en cours de recherche)	Démarrage commercialisation					
			Preuve de concept / Développement					
			Soumission dossier					
	Autres pays	Prévention du mildiou de la vigne (autres maladies des plantes / couple culture / pathogènes en cours de recherche)	Evaluation dossier réglementaire					
			Décision autorité					
			Démarrage commercialisation					
TRAITEMENT DES PLAIES	Toutes zones	Prévention de la croissance de bactéries multi-resistantes sur les plaies - A confirmer selon résultats de la preuve de concept.	Preuve de concept / Développement					
			Soumission dossier					
			Evaluation dossier réglementaire					
			Décision autorité					
			Démarrage commercialisation					(*)
AGRO-ALIMENTAIRE	Toutes zones	Prévention de la croissance de bactéries d'intérêts (notamment salmonelles) dans les denrées alimentaires - A confirmer selon résultats de la preuve de concept.	Preuve de concept / Développement					
			Soumission dossier					
			Evaluation dossier réglementaire					
			Décision autorité					
			Démarrage commercialisation					(*)

(*) Les cellules grisées sont valables sous réserve de la réussite de l'étape précédente

A la date du rapport financier semestriel, la Société ne dispose pas d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois, la Société estimant pouvoir faire face à ses engagements pris jusqu'au 31 août 2019 mais pas au-delà.

Dans cette hypothèse, la société sollicite un financement par l'émission d'un emprunt obligataire de 6 M€ pour poursuivre son développement dans son processus de demande d'autorisation de commercialisation de son produit biocide sur le marché nord-américain et dans ses travaux de recherche et de développement sur les applications tours aéroréfrigérantes et biocontrôle phyto sanitaire (cf communiqué de presse du 26 juillet 2018).

Dans ce cadre, Amoeba a signé un contrat d'émission, avec Nice & Green SA, société privée de droit suisse spécialisée dans la fourniture de solutions de financements adaptées aux sociétés cotées (l'« Investisseur ») en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire convertible en actions par émission au maximum de 300 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 20 000 € chacune (les « OCA ») pour un montant nominal total d'emprunt obligataire de 6 M€.

2.4 Evènements survenus depuis la clôture du semestre

- Signature d'une ligne de financement obligataire de 6 M€ avec programme d'intéressement (OCAPI)

Le 26 Juillet 2018, Amoeba a annoncé la signature d'un contrat d'émission, avec Nice & Green SA, société privée de droit suisse spécialisée dans la fourniture de solutions de financements adaptées aux sociétés cotées (l'« Investisseur ») en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire convertible en actions par émission au maximum de 300 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 20 000 € chacune (les « OCA ») pour un montant nominal total d'emprunt obligataire de 6 M€ (cf communiqué de presse du 26 juillet 2018)

Ce financement potentiel permettrait notamment au groupe :

- d'assurer sa continuité d'exploitation jusqu'en septembre 2020,
- de soutenir ses activités de recherche et de développement sur l'application biocontrôle phytosanitaire pour la prévention des maladies des plantes telles que le mildiou de la vigne, démarrée en 2017,
- de poursuivre les tests industriels aux Etats Unis pour soutenir la demande d'autorisation du produit biocide ; la décision de l'agence américaine EPA étant attendue fin 2018.

La mise en place effective de ce financement sera soumise à l'approbation des actionnaires d'Amoeba lors d'une assemblée générale ordinaire et extraordinaire (AGOE) appelée à se réunir au cours du dernier trimestre 2018 en vue notamment de déléguer au Conseil d'administration la compétence de décider de l'émission des OCA avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Nice & Green S.A.

- AMOEBBA annonce avoir atteint la dernière phase d'évaluation du dossier règlementaire aux États-Unis

Le 12 septembre, la Société a annoncé la poursuite de l'évaluation de son dossier règlementaire aux Etats Unis.

Le dossier est maintenant dans sa dernière phase d'évaluation : « last science review ». Dans ce cadre, des échanges techniques ont eu lieu entre Amoéba et les experts de l'EPA (Environmental Protection Agency).

La fin de la « last science review » est subordonnée à la soumission de données confirmatoires demandées par l'EPA et qui lui seront communiquées par Amoéba en octobre 2018, ce qui devrait

entraîner un décalage de la décision finale, initialement prévue fin 2018, au premier trimestre 2019 (cf. communiqué de presse du 12 septembre 2018).

2.5 Facteurs de risques et transactions entre parties liées

2.5.1 Facteurs de risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les risques relatifs à la Société sont précisés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence de la Société enregistré par l'AMF le 27 avril 2018 sous le numéro R.18-0039. Le niveau des risques n'a pas évolué au cours du semestre depuis la publication du document de référence précité ci-dessus. Cependant, suite à la sollicitation d'un financement par l'émission d'un emprunt obligataire de 6 M€ pour poursuivre son développement dans son processus de demande d'autorisation de commercialisation de son produit biocide sur le marché nord-américain et dans ses travaux de recherche et de développement sur les applications tours aéroréfrigérantes et biocontrôle phyto sanitaire, la société a ajouté les risques suivants sous réserve de la mise en place effective de ce financement :

- Risque de dilution

En cas d'émission d'actions issues de la conversion des OCA, les actionnaires verront leur participation dans le capital social de la société diluée.

Dans l'hypothèse où les fonds levés par la Société à l'issue de l'exercice des OCA ne seraient pas suffisants afin de mener à bien son plan de développement, la Société pourrait être amenée à faire un nouvel appel au marché moyennant l'émission d'actions nouvelles pour financer tout ou partie des besoins correspondants. Il en résulterait une dilution complémentaire pour les actionnaires.

- Risque de volatilité des actions de la Société

Les marchés boursiers ont connu ces dernières années d'importantes fluctuations qui ont souvent été sans rapport avec les résultats des sociétés dont les actions sont négociées. Les fluctuations de marché et la conjoncture économique pourraient accroître la volatilité des actions de la Société. Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer significativement, en réaction à différents facteurs et événements, parmi lesquels peuvent figurer les facteurs de risque décrits dans le Document de Référence ainsi que la liquidité du marché des actions de la Société.

- Risque sur le cours de bourse

La cession par Nice & Green des actions nouvelles émises est susceptible d'avoir un impact défavorable sur le cours de l'action AMOEBEA. La Société ne peut prévoir les éventuels effets de cette cession sur le cours de bourse.

- Le montant total de souscription par l'investisseur n'est pas garanti

En cas de non satisfaction d'une des conditions suspensives telles que prévues dans le contrat d'émission, Nice & Green pourrait ne pas être en mesure de souscrire tout ou partie des OCA

2.5.2 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont de même nature que celles présentées au chapitre 19 « Opérations avec des apparentés » du Document de Référence enregistré par l'AMF le 27 avril 2018 sous le numéro R.18-0039. Durant les six premiers mois de l'exercice en cours, aucune transaction entre parties liées ayant influencé significativement la situation financière ou les résultats de la société n'est intervenue. Par ailleurs, aucune modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier document de référence de la société pouvant influencer significativement la situation financière ou les résultats de la société n'est intervenue durant les 6 premiers mois de l'exercice en cours (cf note 23 des états financiers intermédiaires présents dans ce rapport financier).

3. COMPTES SEMESTRIELS CONDENSES ETABLIS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2018

Comptes consolidés condensés semestriels établis en normes IFRS pour la période de six mois clos le 30 juin 2018

Etat de situation financière

AMOËBA Etat de situation financière	Notes	30/06/2018 €	31/12/2017 €
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	3	3 499 141	3 234 011
Immobilisations corporelles	4	5 963 962	6 428 060
Autres actifs financiers non courants	5	86 121	102 016
Total actifs non courants		9 549 224	9 764 088
Stocks	6	356 757	652 629
Clients et comptes rattachés	7	14 650	18 582
Autres créances	7	1 061 618	906 268
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	6 290 941	10 238 803
Total actifs courants		7 723 965	11 816 282
Total Actif		17 273 189	21 580 370
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital	10	120 177	120 177
Primes d'émission et d'apport	10	28 986 524	28 986 524
Réserve de conversion	10	77 161	41 321
Autres éléments du Résultat global	10	38 761	3 115
Réserves - part du groupe	10	(16 638 622)	(10 396 780)
Résultat - part du groupe	10	(4 496 960)	(6 233 548)
Capitaux propres, part du Groupe		8 087 041	12 520 809
Total des capitaux propres		8 087 041	12 520 809
Passifs non courants			
Engagements envers le personnel	13	27 918	51 585
Dettes financières non courantes	12	6 455 271	6 383 027
Autres dettes non courantes	15.3	60 000	365 494
Passifs non courants		6 543 189	6 800 106
Passifs courants			
Dettes financières courantes	12	963 117	949 943
Provisions	14	391 600	6 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15.1	580 343	684 837
Dettes fiscales et sociales	15.2	556 732	465 818
Autres créditeurs et dettes diverses	15.2	151 168	152 257
Passifs courants		2 642 959	2 259 455
Total Passif		17 273 189	21 580 370

Compte de résultat

AMOËBA	Notes	30/06/2018	30/06/2017
Compte de résultat consolidé		€	€
Chiffre d'affaires	16	62 275	75 110
Frais de déploiement industriel	17.1	(916 443)	(313 596)
Frais de recherche et développement			
Frais de recherche et développement	17.2	(974 077)	(1 401 005)
Subvention	17.2	154 520	277 788
Frais généraux et administratifs	17.4	(1 256 974)	(1 309 686)
Marketing et Ventes	17.3	(298 174)	(472 922)
Résultat opérationnel		(3 228 873)	(3 144 311)
Produits et charges non opérationnels	18	(690 938)	-
Résultat non opérationnel		(690 938)	-
Charges financières	20	(583 841)	(113 152)
Produits financiers	20	6 692	17 155
Résultat avant impôts		(4 496 960)	(3 240 308)
Résultat net		(4 496 960)	(3 240 308)
<i>Part du Groupe</i>		<i>(4 496 960)</i>	<i>(3 240 308)</i>
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		<i>-</i>	<i>-</i>
Résultat par action	Notes	30/06/2018	30/06/2017
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		6 008 872	6 000 241
Résultat de base par action (€/action)	22	(0,75)	(0,54)
Résultat dilué par action (€/action)	22	(0,75)	(0,54)

Etat du Résultat Global

AMOËBA - IFRS Etat du Résultat Global	Notes	30/06/2018 €	30/06/2017 €
Perte de l'exercice		(4 496 960)	(3 240 308)
Ecart actuariel (non recyclable)		35 646	13 011
Ecart de conversion de consolidation		35 839	38 866
Autres éléments du résultat global (net d'impôts)*		71 485	51 878
Résultat Global		(4 425 474)	(3 188 430)
*pas d'effet d'impôt sur les éléments recyclables compte tenu des déficits fiscaux reportables			
<i>Part du Groupe</i>		(4 425 475)	(3 188 430)
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>			-

Variation des capitaux propres

AMOËBA Variation des capitaux propres consolidés	Capital Nombre d'actions	Capital €	Primes liées au capital €	Réserves et résultat €	Ecart de conversion €	Ecart actuariel €	Capitaux propres Part du Groupe €
Au 31 décembre 2016	5 991 372	119 827	28 804 123	(10 275 507)	(23 392)	2 309	18 627 360
Résultat net 30 juin 2017				(3 240 308)			(3 240 308)
Autres éléments du résultat global					38 866	13 011	51 878
Résultat global	-	-	-	(3 240 308)	38 866	13 011	(3 188 430)
Paiements en actions (cf. note 11) *				1 143			1 143
Frais d'augmentation de capital des actions nouvelles (Note 10)			(414)				(414)
Exercice BSA et BSPCE(cf. note 10)	10 000	200	29 800				30 000
Actions propres				(15 267)			(15 267)
Au 30 juin 2017	6 001 372	120 027	28 833 509	(13 529 939)	15 474	15 320	15 454 392
Au 31 décembre 2017	6 008 872	120 177	28 986 524	(16 630 327)	41 321	3 115	12 520 810
Résultat net 30 juin 2018				(4 496 960)			(4 496 960)
Autres éléments du résultat global					35 839	35 646	71 485
Résultat global	-	-	-	(4 496 960)	35 839	35 646	(4 425 474)
Paiements en actions (cf. note 11)				8 287			8 287
Actions propres				(16 582)			(16 582)
Au 30 juin 2018	6 008 872	120 177	28 986 524	(21 135 582)	77 161	38 761	8 087 041

Tableau des flux de trésorerie

AMOËBA - IFRS		Notes	30/06/2018	30/06/2017
Tableau des flux de trésorerie			€	€
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles				
Résultat net des activités poursuivies			(4 496 960)	(3 240 309)
Résultat net			(4 496 960)	(3 240 309)
(-) Elimination des amortissement des immobilisations incorporelles	3		(28 895)	(25 083)
(-) Elimination des amortissement des immobilisations corporelles	4		(325 539)	(461 806)
(-) Dotations provisions	13		(396 979)	(10 421)
(-) Charge liée aux paiements fondés sur des actions	11		(8 287)	(1 143)
(-) Intérêts financiers bruts			(524 359)	(22 130)
(-)Autres	12.2		(2 800)	6 423
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts			(3 210 101)	(2 726 149)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement			115 760	(446 313)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation			(3 094 341)	(2 279 835)
Flux de trésorerie générés par l'investissement				
Capitalisation des frais de développement	3		(56 575)	(55 979)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	3		(58 675)	(582)
Acquisition d'immobilisations corporelles	4		(51 880)	(720 810)
Variation des dettes sur immobilisations	15.2		(245 494)	105 955
Autres flux d'investissements	5		5 724	17 328
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			(406 900)	(654 088)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Augmentation de capital + prime d'émission net de frais	10		-	30 000
Emission d'emprunts	12.3		-	-
Intérêts financiers bruts capitalisés			(24 090)	(22 130)
Remboursements d'emprunts, d'avances conditionnées et locations financements	12		(421 441)	(459 225)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			(445 531)	(451 356)
Augmentation (Diminution de la trésorerie)			(3 946 771)	(3 385 279)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture (y compris concours bancaires courants)			10 238 241	11 996 260
Incidences des variations des cours de devises			(530)	370
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)			6 290 941	8 611 351
Augmentation (Diminution de la trésorerie)			(3 946 771)	(3 385 279)
			30/06/2018	30/06/2017
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8		6 290 941	8 611 351
Concours bancaires courants	8		-	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)			6 290 941	8 611 351

Analyse détaillée de la variation du besoin de fond de roulement

(BFR)

	30/06/2018	30/06/2017
Détail de la variation du BFR		
Stocks (net des dépréciations de stocks)	294 244	16 640
Clients et comptes rattachés (nets des dépréciations de créances clients)	3 899	15 063
Autres créances	(156 304)	(453 876)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(103 326)	(29 228)
Dettes fiscales et sociales	91 253	5 129
Autres créditeurs et dettes diverses C/NC	(14 006)	(41)
Total des variations	115 760	(446 313)

Notes aux comptes semestriels condensés

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros.)

Table des matières

Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs	17
1.1 Information relative à la Société et à son activité	17
1.2 Evènements marquants.....	17
1.3 Evènements postérieurs à la clôture	18
Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables	18
2.1 Principe d'établissement des comptes.....	19
2.2 Utilisation de jugements et d'estimations.....	21
Note 3 : Immobilisations incorporelles	22
Note 4 : Immobilisations corporelles	22
Note 5 : Autres actifs financiers non courants	23
Note 6 : Stocks	23
Note 7 : Créances clients et autres Créances	23
Note 7.1 : Créances clients	23
Note 7.2 : Autres créances.....	23
Note 8 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie	24
Note 9 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat	24
Note 10 : Capital	25
Note 11 : Bons de souscriptions d'actions et bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise	25
Note 12 : Emprunts et dettes financières	27
12.1 Dettes auprès d'établissements de crédit et location financement	28
12.2 Avances remboursables et subventions.....	28
12.3 Autres dettes financières	29
Note 13 : Engagements envers le personnel	29
Note 14 : Provisions	30
Note 15 : Fournisseurs et autres passifs courants	31

15.1. Fournisseurs et comptes rattachés.....	31
15.2 Dettes fiscales et sociales et autres passifs courants	31
15.3. Autres passifs non courants.....	31
Note 16 Chiffre d'affaires	32
Note 17 Détails des charges et produits par fonction	32
17.1 Frais de déploiement industriel	32
17.2 Recherche et Développement.....	32
17.3 Marketing et ventes	33
17.4 Frais généraux et administratifs.....	33
Note 18 : Produits et charges non opérationnels.....	33
Note 19 : Effectifs et masse salariale	34
Note 20 : Produits et charges financiers, nets	34
Note 21 : Impôts sur les bénéfices.....	34
Note 22 : Résultat par action.....	34
Note 23 : Parties liées.....	35
Note 24 : Information sectorielle	35
Note 25 : Engagements hors bilan	35
Note 26 : Informations sur les risques	36

Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs

Les états financiers condensés du groupe AMOEBEA établis selon les normes IFRS pour la période du 1er janvier au 30 juin 2018 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 21 septembre 2018 et autorisés à la publication.

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en 2010, la Société AMOEBEA (Société anonyme de droit français) a pour activité le développement, la fabrication et la commercialisation de produits biologiques de rupture et de services pour gérer le traitement des bactéries et amibes dans l'eau.

Adresse du siège social :

38, avenue des frères Montgolfier, 69680 Chassieu

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 523 877 215

La Société AMOEBEA et ses filiales est ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe ».

1.2 Evènements marquants

Arrêté semestriel du 30 juin 2018

- Poursuite du process de demande d'autorisation de mise sur le marché en Europe
 - Communiqué de presse du 23 janvier 2018 : la société informe de la tenue du second groupe de travail européen dans le cadre de la revue collective du dossier réglementaire pour l'évaluation de la substance active du biocide Bioméba.
 - Communiqué de presse du 5 avril 2018 : la société confirme la réception du rapport d'évaluation du groupe de travail sur les microorganismes ainsi que l'ébauche de l'opinion du Comité des Produits Biocides (CPB).
 - Communiqué de presse du 26 avril 2018 : La société informe de l'adoption par le CPB de la non-approbation de la substance active. Cette opinion devra être confirmée par la Commission Européenne à travers un règlement d'exécution attendu courant du quatrième trimestre 2018.
 - Communiqué de presse du 5 juin 2018 : la société annonce la publication de l'opinion du CPB sur le site web de l'Agence Européenne des Produits Chimiques.

- Poursuite des travaux de recherche et développement en Europe et en Amérique du Nord sur les applications de biocontrôle et sur les tours aéroréfrigérantes
 - Communiqué de presse du 4 mai 2018 : Amoëba annonce des résultats d'efficacité de plus de 90% lors des premiers essais en serre effectués avec le micro-organisme *Willaertia C2c maky* en tant qu'agent de biocontrôle pour la prévention du mildiou sur la vigne.
 - Communiqué de presse du 11 juillet 2018 : la société annonce les résultats positifs d'efficacité sur le premier test industriel réalisé aux Etats Unis.

- Annonce d'un projet de restructuration afin d'assurer la continuité d'exploitation de la société sur les 12 prochains mois (communiqué de presse du 25 mai 2018). La société a été contrainte de prendre cette décision de restructuration notamment pour renforcer ses travaux de recherche sur les nouvelles applications comme le biocontrôle pour la protection des plantes et pour poursuivre ses efforts de développement aux Etats-Unis dans le traitement de l'eau. Dans le cadre de ce projet de restructuration, Amoéba a déposé auprès de la DIRRECTE un plan de licenciement économique qui porterait sur la suppression de 24 postes sur le site de Lyon Chassieu, sur la période de fin juin à décembre 2018. Le coût s'établit au 30 juin 2018 à 306 K€, comptabilisé en autres charges et produits non opérationnels (cf note 18).

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Emission d'un emprunt obligataire

La société sollicite un financement par l'émission d'un emprunt obligataire de 6 M€ pour poursuivre son développement dans son processus de demande d'autorisation de commercialisation de son produit biocide sur le marché nord-américain et dans ses travaux de recherche et de développement sur les applications tours aéroréfrigérantes et biocontrôle phyto sanitaire.

Ce financement potentiel permettrait notamment au groupe :

- d'assurer sa continuité d'exploitation jusqu'en septembre 2020,
- de soutenir ses activités de recherche et de développement sur l'application biocontrôle phytosanitaire pour la prévention des maladies des plantes telles que le mildiou de la vigne, démarrée en 2017,
- de poursuivre les tests industriels aux Etats Unis pour soutenir la demande d'autorisation du produit biocide ; la décision de l'agence américaine EPA étant attendue fin 2018,
- en cas de décision de non approbation de la substance active biocide par la Commission Européenne, soutenir éventuellement un nouveau dépôt de demande d'autorisation auprès d'un autre Etat Membre. La décision de la Commission est attendue au second semestre 2018.

Dans ce cadre, Amoeba a signé un contrat d'émission, avec Nice & Green SA, société privée de droit suisse spécialisée dans la fourniture de solutions de financements adaptées aux sociétés cotées (l'« Investisseur ») en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire convertible en actions par émission au maximum de 300 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 20 000 € chacune (les « OCA ») pour un montant nominal total d'emprunt obligataire de 6 M€. La mise en place effective de ce financement sera soumise à l'approbation des actionnaires d'Amoeba lors d'une assemblée générale ordinaire et extraordinaire (AGOE) appelée à se réunir au cours du dernier trimestre 2018 en vue notamment de déléguer au Conseil d'administration la compétence de décider de l'émission des OCA avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Nice & Green S.A.

Poursuite de l'évaluation de son dossier règlementaire aux Etats Unis.

Le dossier est maintenant dans sa dernière phase d'évaluation : « last science review ». Dans ce cadre, des échanges techniques ont eu lieu entre Amoéba et les experts de l'EPA (Environmental Protection Agency).

La fin de la « last science review » est subordonnée à la soumission de données confirmatoires demandées par l'EPA et qui lui seront communiquées par Amoéba en octobre 2018, ce qui devrait entraîner un décalage de la décision finale, initialement prévue fin 2018, au premier trimestre 2019.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire.

2.1 Principe d'établissement des comptes

La Société a établi ses comptes, arrêtés par le Conseil d'administration le 21 septembre 2018, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2017 établi selon le même référentiel.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), comprend les normes comptables internationales (IAS – International Accounting Standards et IFRS – International Financial Reporting Standards), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (IFRIC - International Financial Interpretations Committee).

Les principes et méthodes comptables et options retenues par la Société sont décrits ci-après. Dans certains cas, les normes IFRS laissent le choix entre l'application d'un traitement de référence ou d'un autre traitement autorisé.

Principe de préparation des états financiers

Les états financiers semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »), telle qu'adoptée par l'Union Européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture conjointement avec les états financiers de la Société établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2017 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Les comptes de la Société ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, à l'exception de l'application des nouvelles normes,

amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2018 :

- IFRS 9 - Instruments Financiers En effet, les créances clients ne sont pas significatives, et la société n'a pas mis en place de contrats de couverture et n'a pas de titres non consolidés.
- IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients et clarifications à IFRS 15. En effet, la société étant en phase de développement / déploiement industriel selon les projets, les produits des activités ordinaires ne sont pas significatifs,
- IFRIC 22 - Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée
- Amendements à IFRS 2 - Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- Amélioration des IFRS (cycle 2014-2016) – amendements à IFRS 1 et IAS 28

L'application de ces nouvelles normes sont sans impacts sur les comptes clos au 30 juin 2018.

La Société a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, ou non encore adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 30 juin 2018. Il s'agit principalement des normes et amendements suivants, qui rentrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, sous réserve de leur adoption par l'union Européenne.:

- IFRS 16 - Locations
- Cycle d'améliorations annuelles 2015-2017 (a),
- Amendement IFRS 9 (adopté en mars 2018 par l'Union Européenne) - Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative
- Amendement IAS 19 (a)

(a) adoption par l'Union Européenne attendue fin 2018

Comme indiqué dans l'annexe des comptes annuels 2017, la Société ne s'attend pas, compte tenu de l'analyse en cours, à ce que la norme IFRS 16 « contrats de locations », votée par l'IASB et adoptée par l'Union Européenne le 9 novembre 2017, avec une 1ère application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, ait un impact significatif sur les comptes consolidés. La Société n'envisage pas d'appliquer cette norme par anticipation après son adoption. Les informations concernant les contrats de location simples (loyers et encours de loyers) sont données en note 25 des comptes clos au 31 décembre 2017.

L'activité de la société, étant encore essentiellement de la recherche et du développement pendant ce premier semestre, n'est pas soumise à des variations saisonnières.

Continuité d'exploitation

Les comptes semestriels sont arrêtés au vu des prévisions d'activité de l'exercice 2019, des prévisions de trésorerie afférentes et de l'émission des OCA proposée par le conseil d'administration et soumise pour approbation à l'AGE de fin 2018-début 2019. L'approbation de cette opération et la souscription des OCA constituent un élément déterminant dans l'appréciation du principe de continuité d'exploitation. La non réalisation de cette solution privilégiée par le Groupe serait susceptible de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation. Dans cette hypothèse, le Groupe poursuivra la recherche de financements.

Périmètre

A la date de publication de ces états financiers, la société détient à 100% deux filiales : Amoéba US Corp.(USA) et Entreprise Amoéba Canada Inc. (CANADA).

2.2 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2017.

Les tests de dépréciation ne sont réalisés pour les comptes semestriels que pour les actifs ou groupes d'actifs significatifs pour lesquels il existe un indice de perte de valeur à la fin du semestre, ou pour lesquels il existait un indice de perte de valeur lors de la précédente clôture annuelle. Les indices de pertes de valeur sont liés à différents facteurs (réglementaires, économiques, ou financiers).

Un test de dépréciation a été réalisé au 30 juin 2018 et n'a pas mis en évidence de dépréciations additionnelles au 30 juin 2018.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en euros)	Frais de développement	Autres	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	3 180 532	126 792	3 307 324
Capitalisation de frais de développement	56 575		56 575
Acquisition		58 675	58 675
Cession			-
Transfert	178 790		178 790
Variation des cours de change		(38)	(38)
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	3 415 897	185 429	3 601 326

AMORTISSEMENTS			
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	-	73 313	73 312
Augmentation		28 895	28 895
Diminution			-
Variation des cours de change		(22)	(22)
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	-	102 186	102 185

VALEURS NETTES COMPTABLES			
Au 31 décembre 2017	3 180 532	53 479	3 234 012
Au 30 juin 2018	3 415 897	83 243	3 499 141

La société a transféré un prototype d'armoire d'injection en frais de recherche et développement non mis en service.

Les frais de développement activés concernent le développement du biocide.

Un test de dépréciation a été réalisé au 30 juin 2018 et n'a pas mis en évidence de dépréciations additionnelles au 30 juin 2018.

Note 4 : Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Montants en euros)	Installations techniques	Immobilisations corporelles en cours	Installations et autres petits matériels	Total	dont location financement
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	1 233 882	1 299 084	5 085 191	7 618 157	2 089 138
Acquisition	43 392		8 488	51 880	
Cession		(2 800)		(2 800)	
Transfert	(178 790)			(178 790)	
Variation des cours de change	(12 094)		(1 091)	(13 185)	
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	1 086 390	1 296 284	5 092 588	7 475 262	2 089 138
AMORTISSEMENTS					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	309 844	-	880 253	1 190 097	387 829
Augmentation	70 000		255 131	325 131	29 775
Variation des cours de change	(3 409)		(519)	(3 928)	
Etat de la situation financière au 30 juin 2018	376 435	-	1 134 865	1 511 300	417 604
VALEURS NETTES COMPTABLES					
Au 31 décembre 2017	924 038	1 299 084	4 204 938	6 428 060	1 701 309
Au 30 juin 2018	709 955	1 296 284	3 957 723	5 963 962	1 671 534

Un test de dépréciation a été réalisé au 30 juin 2018 et n'a pas mis en évidence de dépréciations additionnelles au 30 juin 2018.

Note 5 : Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués de dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location simple des locaux pour 52 K€ contre 51 K€ au 31 décembre 2017 et du solde en espèce du contrat de liquidité mis en place en 2015 (21 K€ au 30 juin 2018 contre 38 K€ au 31 décembre 2017).

Note 6 : Stocks

STOCKS (Montants en euros)	30/06/2018	31/12/2017
Matières premières et consommables	645 239	652 629
Dépréciations des stocks	(288 482)	-
TOTAL STOCKS NET	356 757	652 629

Le stock est composé de matières premières et consommables entrant dans le processus de production du biocide. La société a procédé à une revue de ses stocks, qui a généré une dépréciation de 288 K€ sur le semestre.

Note 7 : Créances clients et autres Créances

Note 7.1 : Créances clients

Clients et comptes rattachés (Montants en euros)	30/06/2018	31/12/2017
Clients et comptes rattachés	11 150	18 582
Factures à établir	3 500	-
Total	14 650	18 582

Note 7.2 : Autres créances

AUTRES CREANCES (Montants en euros)	30/06/2018	31/12/2017
Créance fiscale / Crédit d'impôt recherche	556 165	565 426
Taxe sur la valeur ajoutée	337 907	178 922
Fournisseurs - avances et acomptes versés	6 118	6 282
Fournisseurs - avoirs à recevoir	2 400	2 840
Charges de personnel	8 319	12 938
Subventions à recevoir	-	-
Charges constatées d'avance	150 709	139 859
Total autres créances	1 061 618	906 268

Les autres actifs courants ont une échéance inférieure à un an.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des charges courantes et correspondent pour l'essentiel à des charges de locations.

Note 8 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en euros)	30/06/2018	31/12/2017
Comptes bancaires	3 290 941	2 238 803
Dépôts à terme	3 000 000	8 000 000
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	6 290 941	10 238 803

Les dépôts à terme sont disponibles avec un préavis de 31 jours.

Note 9 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués de la manière suivante au 31 décembre 2017 et au 30 juin 2018 :

(Montants en euros) Rubriques au bilan	30/06/2018		Valeur - état de situation financière selon IAS 39			Instruments non financiers
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	86 121	86 121		86 121		
Clients et comptes rattachés	11 150	11 150		11 150		
Autres créances	8 518	8 518		8 518		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 290 941	6 290 941	3 000 000	3 290 941		
Total actifs	6 396 730	6 396 730	3 000 000	3 396 730	-	-
Dettes financières courantes	1 259 838	1 259 838			1 259 838	
Dettes financières non courantes	6 158 550	6 158 550			6 158 550	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	580 343	580 343			580 343	
Autre créditeurs et dettes diverses	31 168	31 168			31 168	
Total passifs	8 029 899	8 029 899	-	-	8 029 899	-

(Montants en euros)	31/12/2017		Valeur - état de situation financière selon IAS 39			Instruments non financiers
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	102 016	102 016		102 016		
Clients et comptes rattachés	18 582	18 582		18 582		
Autres créances	22 060	22 060		22 060		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 238 803	10 238 803	8 000 000	2 238 803		
Total actifs	10 381 462	10 381 462	8 000 000	2 381 462	-	-
Dettes financières courantes	949 943	949 943			949 943	
Dettes financières non courantes	6 383 027	6 383 027			6 383 027	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684 837	684 837			684 837	
Autre créditeurs et dettes diverses	152 257	152 257			152 257	
Total passifs	8 170 064	8 170 064	-	-	8 170 064	-

(Montants en euros)	Impacts compte de résultat au 30 juin 2018		Impacts compte de résultat au 30 juin 2017	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
Actifs				
Actifs en juste valeur par résultat				
Prêts et créances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Passifs				
Dettes à la juste valeur par le compte de résultat				
Passifs évalués au coût amorti	534 494		50 109	

Note 10 : Capital

Capital social émis

Le capital social est fixé à la somme de 120 177 €. Il est divisé en 6 008 872 actions d'un montant nominal de 0,02 €.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), et Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE ») octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés.

Le montant de la prime d'émission s'élève à 28 986 524 €.

Distribution de dividendes

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur le 1er semestre 2018.

Note 11 : Bons de souscriptions d'actions et bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise

Les principales variations à constater sur le premier semestre 2018 par rapport aux comptes IFRS annuels clos au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Aucun nouveau plan n'est à constater sur l'exercice clos au 30 juin 2018.

Les plans restants ouverts (BSPCE et BSA) sont les suivants au 30 juin 2018 :

Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caduques	Nombre d'options exercées	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre
25 juillet 2012	BSPCE 2012-1	4 950			4 950	247 500
4 juin 2014	BSPCE FOND-2014	4 000			4 000	200 000
3 novembre 2014	BSA BONS-2014	150		150	0	0
3 novembre 2014	BSPCE BONS-2014	600		450	150	7 500
Au 30 juin 2018		9 700	0	600	9 100	455 000

Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2				
Prix d'exercice en €	Durée d'exercice	Volatilité	Taux sans risques	Valorisation totale IFRS2 (Black&Scholes)
90,00 €	6 ans	40%	0,5%	123 672 €
140,00 €	6 ans	42%	0,5%	162 296 €
150,00 €	6 ans	38%	0,02%	3 587 €
150,00 €	6 ans	38%	0,02%	23 350 €

Ces plans ne génèrent plus aucune charge sur l'exercice 2018.

Actions gratuites

Le Conseil d'administration du 21 septembre 2017 a attribué 8 750 actions gratuites aux salariés de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 22 juin 2016 représentant un maximum de 10% du capital social à la date d'émission. Elles sont définitivement acquises au bout d'un d'an suivant l'attribution sous condition de présence, et sont incessibles ensuite pendant un an.

Au 31 décembre 2017, le total des actions gratuites s'établit à 8 750 actions. Suite au plan de restructuration, et donc au départ de bénéficiaires de ce plan d'actions gratuites, le nombre s'établit à 3 800 actions au 30 juin 2018.

Note 12 : Emprunts et dettes financières

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	31/12/2017	30/06/2018
Avance remboursable	187 639	149 618
Dettes sur location financements	680 761	442 336
Dettes auprès des établissements de crédit	5 464 062	5 827 444
Autres dettes financières	50 565	35 873
Dettes financières non courantes	6 383 027	6 455 271

Avance remboursable	278 182	257 491
Autres dettes financières	29 062	30 146
Dettes sur locations financements	458 542	458 686
Dettes auprès des établissements de crédit	184 157	216 794
Dettes financières courantes	949 943	963 117

Total dettes financières	7 332 970	7 418 388
---------------------------------	------------------	------------------

Ventilation des dettes financières par échéance

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES en normes IFRS (montant en euros)	30/06/2018			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Dettes financières - location financement	901 022	458 686	442 336	
Avances remboursables	407 108	257 491	149 618	
Autres dettes financières	66 019	30 146	35 873	
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 044 239	216 794	5 827 444	
Total dettes financières	7 418 388	963 117	6 455 271	0

Dettes financières courantes 963 117

Dettes financières non courantes 6 455 271

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES en normes IFRS (montant en euros)	31/12/2017			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Dettes financières - location financement	1 139 303	458 542	680 761	-
Avances remboursables	465 821	278 182	187 639	-
Autres dettes financières	79 627	29 062	50 565	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 648 219	184 157	5 464 062	-
Total dettes financières	7 332 970	949 943	6 383 027	0

Dettes financières courantes 949 943

Dettes financières non courantes 6 383 027

Réconciliation entre la valeur au bilan et la valeur de remboursement

RECONCILIATION VALEUR AU BILAN / VALEUR DE REMBOURSEMENT (montants en euros)	Valeur de remboursement 30/06/208	Coût amorti	Juste valeur	Valeur au bilan 30/06/2018
Dettes financières - location financement	901 022			901 022
Avances remboursables	423 181	-16 073		407 108
Autres dettes financières	66 019			66 019
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 044 239			6 044 239
Total dettes financières	7 434 461	-16 073	0	7 418 388

RECONCILIATION VALEUR AU BILAN / VALEUR DE REMBOURSEMENT (montants en euros)	Valeur de remboursement 31/12/2017	Coût amorti	Juste valeur	Valeur au bilan 31/12/2017
Dettes financières - location financement	1 139 303			1 139 303
Avances remboursables	488 181	-22 360		465 821
Autres dettes financières	79 627			79 627
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 648 219			5 648 219
Total dettes financières	7 355 330	-22 360	0	7 332 970

12.1 Dettes auprès d'établissements de crédit et location financement

EVOLUTION DES EMPRUNTS (Montant en euros)	Etablissements de crédit	Location financement
Au 31 décembre 2017	5 647 552	1 139 303
(+) Encaissement	-	-
(-) Remboursement	(103 683)	(238 281)
(+/-) Autres mouvements	500 370	-
Au 30 juin 2018	6 044 239	901 022

12.2 Avances remboursables et subventions

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des avances remboursables et subventions :

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES ET DES SUBVENTIONS (Montant en euros)	Oseo Rhône Alpes	BpiFrance prêt à taux zéro	Coface	TOTAL
Au 31 décembre 2017	92 713	234 926	138 182	465 821
(-) Remboursement	-35 000	-30 000		-65 000
Charges financières	1 595	4 692		6 287
Au 30 juin 2018	59 308	209 618	138 182	407 108

Ventilation des avances remboursables et des subventions par date d'échéance

	Oseo Rhône Alpes	BpiFrance prêt à taux zéro	Coface	TOTAL
Au 30 juin 2018	59 308	209 618	138 182	407 108
Part à moins d'un an	59 308	60 000	138 182	257 491
Part d'un an à 5 ans	-	149 618	-	149 618
Part à plus de 5 ans	-	-	-	-
Au 30 juin 2017	105 581	244 653	137 363	487 597
Part à moins d'un an	66 272	50 036	137 363	253 671
Part d'un an à 5 ans	39 308	194 618	-	233 926
Part à plus de 5 ans	-	-	-	-

La société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du 1er semestre 2018 ni reçu de versements complémentaires au titre des avances existantes.

12.3 Autres dettes financières

EVOLUTION DES EMPRUNTS	Autres dettes financières
(Montant en euros)	
Au 31 décembre 2017	79 628
(+) Encaissement	-
(-) Remboursement	(14 477)
(+/-) Autres mouvements	868
Au 30 juin 2018	66 019

Note 13 : Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective nationale des industries chimiques. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2018	31/12/2017
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65/67 ans	
Conventions collectives	Industrie chimique	
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA)	1,45%	1,68%
Table de mortalité	INSEE 2017	INSEE 2017
Taux de revalorisation des salaires	2,0%	2,0%
Taux de turn-over	Moyen	Moyen
Taux de charges sociales	Non cadres : 25% Cadres 39%	Non cadres : 25% Cadres 39%

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montants en euros)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2017	51 586
Coûts des services rendus	11 544
Coûts financiers	434
Ecart actuariels	-35 646
Au 30 juin 2018	27 918

Le Groupe n'externalise pas ses engagements et aucun changement de régime n'est intervenu sur la période.

Note 14 : Provisions

La Société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la Société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la Société.

Au 31 décembre 2014, une provision d'un montant de 6 600€, avait été comptabilisée au titre d'un litige avec un fournisseur. Elle est toujours présente au 30 juin 2018.

Suite à un litige avec un partenaire, la société a comptabilisé une provision de 200 000 € au 30 juin 2018 en autres charges et produits non opérationnels. Cette provision sera décaissée sur le deuxième semestre 2018 faisant suite à un accord entre les parties pour le même montant.

La Société n'a pas identifié de passifs éventuels susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes.

Note 15 : Fournisseurs et autres passifs courants

15.1. Fournisseurs et comptes rattachés

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	30/06/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	328 808	488 516
Factures non parvenues	251 535	196 321
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	580 343	684 837

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'échéance supérieure à 1 an au 30 juin 2018.

15.2 Dettes fiscales et sociales et autres passifs courants

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

DETTES FISCALES ET SOCIALES (Montants en euros)	30/06/2018	31/12/2017
Personnel et comptes rattachés	95 903	282 409
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	203 951	154 747
Autres impôts, taxes et versements assimilés	256 877	28 663
Total dettes fiscales et sociales	556 732	465 818

Les autres passifs courants sont principalement constitués du produit constaté d'avance, sur sa part à moins d'un an lié au contrat Aquaprox.

AUTRES PASSIFS COURANTS (Montants en euros)	30/06/2018	31/12/2017
Autres passifs divers	31 168	32 257
Produits constatés d'avance	120 000	120 000
Total autres passifs courants	151 168	152 257

15.3. Autres passifs non courants

AUTRES PASSIFS NON COURANTS (Montants en euros)	30/06/2018	31/12/2017
Produits constatés d'avance	60 000	120 000
Dettes sur acquisition d'actifs	-	245 494
Total autres passifs non courants	60 000	365 494

Les autres passifs non courants sont constitués de produits constatés d'avance correspondant principalement, en 2017 et 2018, au contrat Aquaprox sur sa part à plus d'un an.

Note 16 Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires (Montant en euros)	30/06/2018	30/06/2017
Ventes de prestations de services	62 275	75 110
Total Chiffre d'affaires	62 275	75 110

La redevance issue du contrat Aquaprox a été reconnue en chiffre d'affaires à hauteur de 60 K€ au 30 juin 2018.

Note 17 Détails des charges et produits par fonction

17.1 Frais de déploiement industriel

FRAIS DE DEPLOIEMENT INDUSTRIEL (Montants en euros)	30/06/2018	30/06/2017
Charges de personnel	265 436	187 595
Achats stockés	18 702	105 062
Autres charges	97 372	20 864
Dotations aux amortissements et aux provisions	534 933	0
Frais de déploiement industriel	916 443	313 596

17.2 Recherche et Développement

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Montants en euros)	30/06/2018	30/06/2017
Charges de personnel	408 839	515 323
Achats stockés	176 419	288 399
Amortissement des immobilisations et des provisions	63 252	226 496
Rémunérations Interm. Honoraires	85 066	183 282
Sous-traitance, études et recherches	112 014	102 744
Autres charges	185 062	140 739
Capitalisation des frais de R&D	(56 575)	(55 979)
Frais de Recherche et Développement	974 077	1 401 005
Crédit d'impôt recherche	(147 520)	(277 788)
Subventions	(7 000)	0
Subventions	(154 520)	(277 788)
Frais de Recherche et Développement nets	819 558	1 123 217

Les dépenses de recherche et développement sont relatives principalement aux travaux sur le développement du biocide. Amoeba SA fait réaliser ses études au travers de son réseau de sous-

traitants. La rémunération de ces contrats constitue l'essentiel de ses charges d'exploitation en matière de recherche. L'essentiel des dépenses est éligible au Crédit d'Impôt Recherche.

17.3 Marketing et ventes

MARKETING ET VENTES (Montants en euros)	30/06/2018	30/06/2017
Charges de personnel	206 137	198 629
Déplacements, Missions et Réceptions	39 058	55 228
Autres charges	52 979	219 065
Marketing et ventes	298 174	472 922

17.4 Frais généraux et administratifs

FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS (Montants en euros)	30/06/2018	30/06/2017
Charges de personnel	591 832	496 446
Amortissement des immobilisations et des provisions	56 645	238 998
Rémunérations Interm. Honoraires	264 747	191 200
Locations	84 436	145 311
Autres charges	259 314	284 731
Frais Généraux et Administratifs	1 256 974	1 356 686
Subvention d'exploitation	0	(47 000)
Frais Généraux et Administratifs nets	1 256 974	1 309 686

Note 18 : Produits et charges non opérationnels

CHARGES NON OPERATIONNELLES (Montants en euros)	30/06/2018	30/06/2017
Charges pour restructuration	490 938	-
Provision pour litige	200 000	-
Total	690 938	-

Note 19 : Effectifs et masse salariale

Les effectifs sont passés de 48 personnes au 30 juin 2017 à 22 personnes au 30 juin 2018. Cette baisse s'explique par le plan de restructuration initié en juin 2018.

MASSE SALARIALE	30/06/2018	30/06/2017
Salaires bruts	1 037 774	1 047 743
Charges sociales	416 590	339 389
IFRS 2	8 287	1 143
TOTAL	1 462 650	1 388 275

Note 20 : Produits et charges financiers, nets

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES (Montants en euros)	30/06/2018	30/06/2017
Charges d'intérêts	(534 494)	(50 109)
Produits financiers	3 851	15 343
(Pertes) et gains de change	(46 505)	(61 231)
Total produits et charges financières	(577 148)	(95 997)

Note 21 : Impôts sur les bénéfices

Sur la base des mêmes règles que celles du 31 décembre 2017, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé dans les comptes de la Société au-delà des impôts différés passifs.

Note 22 : Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BCE et obligations convertibles) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action étant donné que le résultat est déficitaire.

RESULTAT DE BASE PAR ACTION (Montants en euros)	30/06/2018	30/06/2017
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	6 008 872	6 000 241
Résultat net de l'exercice	(4 496 960)	(3 240 308)
Résultat de base par action (€/action)	(0,75)	(0,54)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,75)	(0,54)

Note 23 : Parties liées

Les transactions avec les sociétés liées se sont poursuivies sur les mêmes bases qu'en 2017 sans évolution significative (cf. note 22 des états financiers clos au 31 décembre 2017).

Note 24 : Information sectorielle

Le Groupe opère sur un seul segment : le développement de produits biologiques de rupture et des services pour gérer le traitement du risque bactérien et amibien dans l'eau.

Sur les exercices présentés, les actifs et la perte opérationnelle sont localisés en France et au Canada, la filiale américaine ne disposant pas d'activité.

Ainsi, la performance de la Société est analysée actuellement au niveau du Groupe.

Note 25 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan existants au 30 juin 2018 n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2017.

Note 26 : Informations sur les risques

L'analyse des risques a été détaillée dans la note 24 de l'annexe sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Aucun élément n'est intervenu sur le 1er semestre 2018, susceptible de modifier de manière significative cette analyse.

4. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES CLOS LE 30 JUIN 2018 ETABLIS EN NORMES IFRS TELLES QU'ADOPTÉES DANS L'UNION EUROPEENNE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Amoéba, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le Rapport Financier Semestriel .

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Continuité d'exploitation » figurant page 20 du Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2018.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Villeurbanne, le 21 septembre 2018,

Les Commissaires aux comptes

O R F I S

Jean-Louis FLECHE

M A Z A R S

Emmanuel CHARNAVEL